

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2019

Présents : Alain PATTINGRE, Philippe FOURNOT, Patrick MICHE, Delphine GUIGON, Chantal JACQUET, Severine SCHMIDT, David DORMOY, Daniel FILLIATRE, Guy MINARY, Antoine MORTIER.

Absents excusés : Jean-Gérard GROS, Patrick COLOMER

Aucun pouvoir

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Avenant au marché de travaux
- Rythmes scolaires

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

1- DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Rapporteur : Philippe FOURNOT

- Immeuble AE n° 47, 48 et 50

Vote à l'unanimité pour renoncer au droit de préemption

2- PERSONNEL COMMUNAL : Prime de fin d'année

Rapporteur : Alain PATTINGRE

Comme chaque année, le conseil Municipal alloue un complément de salaire à chaque employé qui sera versé en décembre 2020. Vote à la majorité : 9 pour 1 abstention

3- COMPTABILITE : décision modificative

Rapporteur : Alain PATTINGRE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la décision modificative de rééquilibre des articles du budget, sans impact ni dépense ou recette nouvelle.

4- ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2020

Rapporteur : Philippe FOURNOT

Philippe FOURNOT présente une double délibération avec :

- d'une part la proposition d'ajournement des coupes concernant les parcelles 1 et 2 compte-tenu de l'affouage prévu en 2020 et de décaler l'exploitation de ces parcelles à l'année 2021 ;

- d'autre part la proposition d'un règlement d'affouage pour la saison 2019/2020 fixant notamment la contribution demandée aux affouagistes à 10 € le stère.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les deux propositions.

5- TRAVAUX DE VOIRIE : Avenant n°1 au marché de travaux concernant les aménagements de la RD 678.

Rapporteur : Philippe FOURNOT

Cet avenant est rendu nécessaire par des travaux supplémentaires concernant d'une part :

La pose d'une bouche avaloir au droit de l'entrée du lotissement « le Gaufouillot », ainsi que d'autres modifications de sécurité.

Cet avenant représente une dépense de 3 555 € HT, soit 7,4 % du marché.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avenant au marché de travaux et autorise Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

6- RYTHMES SCOLAIRES

Rapporteur : David DORMOY

David DORMOY rappelle que les enfants scolarisés à Courlans bénéficient d'un PEDT qui permet de leur faire participer à des TAP dans une semaine scolaire de 4,5 jours. Il rappelle également que les TAP sont aujourd'hui à l'équilibre financier.

Il est enfin rappelé aux élus que le vote du Conseil Municipal sera suivi de celui du Conseil d'Ecole qui pourra modifier notre délibération.

Le Conseil Municipal accepte à la majorité moins une abstention de maintenir la semaine de 4,5 jours.

7- Affaires en cours – questions diverses

- Monsieur le Maire rappelle que les vœux des élus à la population sont prévus le 11 janvier à 11 h ;
- Le repas de fin d'année avec le personnel de l'école est prévu le 20 décembre. Les élus qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire ;
- Un marché de Noël au bénéfice de l'école est organisé le 13 décembre

L'ordre du jour est clos à 21h45.

Le secrétaire de séance,
Patrick MICHE

Le Maire,
Alain PATTINGRE

